



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS

INSTITUT DE FORMATION SUPERIEURE DES CADRES DIRIGEANTS

RESEAU INTERNATIONAL DE CHERCHEURS ET DE PRATICIENS
DES ORGANISATIONS A BUT NON LUCRATIF
DU SECTEUR PRIVE DE LA SANTE ET DE L'AIDE AUX PERSONNES

- APPEL A PROJETS DE RECHERCHE -

La Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne Privés Non Lucratifs lance son appel à **Prix et Bourses de recherche 2013** dont le but est de promouvoir et d'encourager des recherches de qualité sur les **enjeux liés à l'identité du secteur Privé Non Lucratif et à sa gouvernance**, plus particulièrement concernant les questions sanitaires, sociales et médico-sociales.

Cet appel s'adresse aux **enseignants-chercheurs, jeunes chercheurs et praticiens collaborant à des activités de recherche.**

Date de clôture du dossier de candidature pour le Prix et les Bourses de recherche 2013
de la FEHAP :

2 septembre 2013

Le Prix, d'un montant de 1500 €, récompensera un travail de recherche en langue française, soutenu ou ayant fait l'objet d'un rapport de recherche (ou équivalent) avant le 30 juin 2013, dans une université française ou étrangère, en sciences humaines, en sciences sociales ou en santé publique.

Par ailleurs une Bourse d'un montant de 3000 € vise à soutenir et à accompagner des projets de recherche, individuels ou en équipe, en langue française, en sciences humaines, en sciences sociales ou en santé publique, réalisés dans le cadre d'une université française ou étrangère, ou en collaboration avec elle.

Seront plus particulièrement privilégiés les travaux qui associent des praticiens et des établissements du secteur sanitaire, social et médico-social à des universités, ou qui promeuvent des jeunes chercheurs.

Tout dossier doit être adressé en deux exemplaires (dont un non relié, non agrafé) et composé des pièces ci-après énumérées à l'adresse suivante :

FEHAP
Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants – Réseau de chercheurs
A l'attention de Florence Leduc
179, rue de Lourmel
75015 PARIS

Indiquer obligatoirement la mention «original» sur le dossier comportant les signatures et documents originaux.

Les candidats sont invités à lire attentivement le document,

à dater et signer OBLIGATOIREMENT le dossier de candidature

précédé de la mention « lu et approuvé ».

Attention : Les dossiers incomplets à la date de clôture de l'appel à « Prix et Bourses de recherche 2013», les télécopies, les dossiers retournés par e-mail ne seront pas pris en considération.

SOMMAIRE

Partie 1 : Présentation de l'appel à « Prix et Bourses de recherche 2013 » de la FEHAP

- Rappel des objectifs de l'appel à « Prix et Bourses de recherche 2013 »
- Règlements et modalités pratiques
- Critères de sélection

Partie 2 : Présentation de la recherche du candidat

- Documents et justificatifs à fournir
- Formulaire de candidature à remplir

A. RAPPEL DES OBJECTIFS POUR L'APPEL A « PRIX ET BOURSES DE RECHERCHE 2013 » DE LA FEHAP

La FEHAP lance son appel à Prix et Bourses de recherche 2013 dont le but est d'aider à la promotion de travaux sur les enjeux liés à l'identité et à la gouvernance du secteur Privé Non Lucratif.

L'objectif est de stimuler des recherches de qualité sur le secteur Privé Non Lucratif, de contribuer ainsi à sa meilleure visibilité et de produire une connaissance rigoureuse de ses caractères distinctifs.

Cette démarche s'appuie sur le Réseau international de chercheurs.

Pour le présent appel, les axes thématiques privilégiés sont les suivants :

- *L'(les) identité(s) du secteur Privé Non Lucratif,*
- *La gouvernance du secteur Privé Non Lucratif,*
- *La relation à la personne, les modèles d'accompagnement(s) dans les établissements Privés Non Lucratifs,*
- *La notion de projet(s) sous toutes ses formes : associatif, d'établissement, de service, de soin, de vie (personnel, individualisé) dans les établissements Privés Non Lucratifs,*
- *Le Privé Non Lucratif au prisme du territoire : réseaux, maillages et missions, communautés de pratiques et innovations, spécificités du secteur du Privé Non Lucratif dans ses contextes de déploiement territorial.*

B. REGLEMENTS ET MODALITES PRATIQUES

Les modalités de candidature sont individualisées.

Dans le cas d'un projet collectif, cette individualisation n'est que formelle. Un responsable désigné porte la candidature de son équipe.

Cette disposition n'engage aucunement les modalités d'attribution du Prix ou des Bourses de recherche, ni celles de leur destination ultérieure.

Conditions de candidature

1. Prix de recherche

Vous avez réalisé ou dirigé au sein d'une université française ou étrangère un travail de recherche en sciences humaines, en sciences de la société ou en santé publique, dont le rapport (ou équivalent) a été déposé avant le 30 juin 2013.

OU

Vous êtes titulaire d'un doctorat de troisième cycle universitaire en sciences humaines, en sciences de la société ou en santé publique, pour lequel vous avez soutenu une thèse au sein d'une université française ou étrangère au plus tard en décembre 2012.

2. Bourses de recherche

Vous élaborez ou pilotez, au sein d'une université française ou étrangère, un projet de recherche en sciences humaines, en sciences de la société ou en santé publique, dont le sujet, les objectifs poursuivis, la méthodologie, les partenaires et le calendrier prévisionnel sont définis au 30 juin 2013.

ou

Vous êtes inscrit(e) pour l'année universitaire 2012-2013 en doctorat de troisième cycle universitaire en sciences humaines, en sciences de la société ou en santé publique, dans une université française ou étrangère.

Conditions de recevabilité

1. Chaque candidat(e) au Prix de recherche doit :

- avoir poursuivi sa recherche dans une université française ou étrangère,
- avoir rédigé son rapport ou sa thèse en langue française,
- ne pas avoir obtenu un autre Prix pour sa recherche de quelque nature que ce soit.

2. Chaque candidat(e) à la Bourse de recherche doit :

- poursuivre sa recherche dans une université française ou étrangère,
- rédiger son rapport ou sa thèse en langue française.

Date limite de candidature : 2 septembre 2013

Seuls les dossiers dûment remplis et contenant tous les documents exigés seront examinés par le jury de la FEHAP qui décidera de l'attribution des Prix et Bourses de recherche 2013.

Avis d'attribution du Prix et des Bourses de recherche

Les candidats seront avisés de la décision du jury uniquement par lettre officielle, début novembre 2013.

Attribution du Prix et des Bourses de recherche

Le Prix de recherche 2013 de 1500 € est forfaitaire et non renouvelable.
La bourse de 3 000€ est forfaitaire et éventuellement renouvelable.

Composition du jury

Les dossiers complets seront examinés par un jury, composé de représentants de la FEHAP, d'universités partenaires et de professeurs associés.

Le jury se réserve le droit de demander au candidat, dans le cas de candidatures pour des projets d'équipe, de préciser certains détails relatifs à l'organisation de la recherche menée.

La FEHAP se réserve par ailleurs le droit de ne pas remettre de Prix ou de Bourses de recherche après examen de l'ensemble des candidatures soumises.

Paiement et remise du Prix et des Bourses de recherche

La remise du Prix et des Bourses de recherche aura lieu à l'occasion du Congrès de la FEHAP le 5 novembre 2013, auquel les lauréats s'engagent à être présents (peuvent être lauréats une personne comme une équipe).

Valorisation des travaux soutenus

a) Sur le site Internet de la FEHAP

Une présentation des lauréats figurera sur le site Internet de la FEHAP (nom du ou des bénéficiaires, cursus, spécialité de recherche, université de rattachement, intitulé et résumé de la recherche).

b) Dans les revues de la FEHAP

Un résumé ou une partie de chacun de ces travaux fera l'objet d'une publication dans la revue bimestrielle de la FEHAP, Perspectives Sanitaires et Sociales ainsi qu'une analyse dans les Cahiers de l'Institut.

c) Dans le Réseau international de chercheurs

Les lauréats auront la possibilité d'intégrer le Réseau international de chercheurs de l'Institut.

d) Restitution

Le lauréat du Prix sera invité à déposer un exemplaire de son travail à l'Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants de la FEHAP.

Pour les lauréats des Bourses, ce dépôt se fera à l'issue de leur projet ou doctorat.

Tous seront conviés par la FEHAP à une présentation orale de leur travail lors de la remise du Prix et des Bourses.

C. CRITERES DE SELECTION

Le jury de la FEHAP sera particulièrement sensible aux caractéristiques suivantes des travaux et projets :

- la pertinence de la recherche vis-à-vis des thématiques «Prix et Bourses de recherche 2013»,
- la qualité du projet : problématique, hypothèses de travail, méthodologie, résultats et perspectives le cas échéant,
- l'originalité du projet au regard de la recherche au plan international,
- une approche interdisciplinaire et comparative au niveau international,
- une collaboration de praticiens ou d'établissements du secteur Privé Non Lucratif à la recherche.

PARTIE 2 : PRESENTATION DE LA RECHERCHE DU CANDIDAT

A. Documents et justificatifs à fournir

Liste des annexes jointes à remplir :

➤ **Pour le Prix de recherche 2013 :**

- Formulaire de candidature pour le Prix de recherche 2013 de la FEHAP,
- Présentation synthétique du rapport déposé ou de la thèse soutenue (une page maximum),
- Signatures obligatoires du candidat et du directeur de thèse le cas échéant.

➤ **Pour la Bourse de recherche 2013 :**

- Formulaire de candidature pour la Bourse de recherche 2013 de la FEHAP,
- Présentation synthétique du projet de recherche, de la thèse en cours ou du projet de thèse (vingt pages maximum),
- Signatures obligatoires du candidat et du directeur de thèse le cas échéant.

Liste des pièces justificatives à joindre :

➤ **Documents administratifs :**

- Copie d'une pièce d'identité.
- Curriculum Vitae (deux pages maximum) avec la liste de l'ensemble de vos publications et communications.
- Une liste des partenaires au projet de recherche et de leurs publications et communications les plus représentatives de la recherche ici concernée.
- Une liste des Prix, Bourses ou allocations de recherche déjà obtenus ou demandés (préciser l'organisme, le nom et le montant).
- Attestation du diplôme ou du contrat de recherche délivré par l'Université de rattachement.

➤ **Documents rédigés et/ou à produire :**

- Le rapport de soutenance dans le cas d'une thèse.
- Le texte complet du mémoire de thèse ou du rapport de recherche (un exemplaire relié et un exemplaire non relié).
- Un exemplaire de chaque publication, ou un tiré à part, en rapport avec le sujet de recherche.

Ecrire lisiblement et en majuscules

Présentation du candidat /de la candidate

Madame Monsieur

NOM :
 Prénom :
 Nom de jeune fille
 Date de naissance :
 Nationalité
 Situation de famille
 Adresse

 Tél. (domicile)
 Tel. (portable ou professionnel)
 Télécopie
 Courriel
 Statut actuel

Présentation du travail de recherche

Université de rattachement :

 Titre de la recherche :

 Structure d'accueil (laboratoire) et partenaires :

 Nom du directeur de la structure d'accueil :

S'il s'agit d'une thèse.
 Nom et fonction du directeur de thèse :

 Nom et fonction du co-directeur (éventuellement) :

 Intitulé exact du diplôme (discipline) :

 Date de soutenance et mention obtenue :

Le ou la candidat(e) à l'appel « Prix et Bourses de recherche 2013 » de la FEHAP

- accepte par la présente le « règlement et les modalités pratiques » du Prix de recherche 2013 de la FEHAP
- fait acte de candidature pour le Prix de recherche 2013.

Signature du candidat ou de la candidate précédée de la mention « lu et approuvé » :

Signature :

Date :

**PRESENTATION SYNTHETIQUE DE LA RECHERCHE
(DEUX PAGES MAXIMUM)**

Cette présentation doit comporter les éléments suivants :

- a.** Cadre théorique et bibliographique
- b.** Problématique et hypothèses de travail
- c.** Méthodologie
- d.** Résultats et perspectives

INFORMATIONS RELATIVES AU DIRECTEUR DE THESE

Coordonnées du Directeur de thèse

Nom, prénom

Fonction.....

Département/Faculté/Etablissement.....

Adresse

Téléphone

Courriel

OBLIGATOIRE

Cachet de l'organisme

Signature du Directeur de thèse